



SYMPOSIUM CONJOINT SFIP-CCI SUR LE FINANCEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Allocution enregistrée par visioconférence de

**S.E. M. Georges Rebelo Pinto Chikoti, Secrétaire gde l'Organisation des
États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique**

Première journée : 10 mars 2021
Suva (Fidji)

Mesdames et Messieurs

Bonjour.

C'est pour moi un plaisir de me joindre à vous, bien que de manière virtuelle, et je voudrais remercier le Forum des îles du Pacifique et le Centre du commerce international pour avoir organisé ce symposium conjoint sur le financement du commerce extérieur.

L'un des principaux objectifs de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), en vertu de l'Accord de Georgetown révisé et approuvé lors du 9^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OEACP tenu à Nairobi (Kenya), consiste à promouvoir le développement durable de ses États membres et à appuyer leur intégration progressive dans l'économie mondiale, avec en point de mire l'éradication de la pauvreté.

L'OEACP reconnaît le secteur privé comme un acteur clé du développement, et demeure convaincue qu'un secteur privé compétitif et dynamique est indispensable pour réaliser une croissance intelligente, durable et inclusive.

Dans de nombreux États membres, le secteur privé et en particulier les micros, petites et moyennes entreprises - nos MPME - participent à la création d'emplois à hauteur de 90%. Il est dès lors fondamental d'impliquer activement le secteur privé dans le processus de développement pour pérenniser les stratégies de réduction de la pauvreté.

Pour réaliser le développement durable, l'OEACP, en coopération avec l'Union européenne et d'autres partenaires du développement, s'attèle à mettre en œuvre une **stratégie pour le développement du secteur privé**, qui repose sur quatre piliers destinés à promouvoir un cadre politique et réglementaire, à renforcer les institutions nationales et régionales clés du secteur privé, à accroître l'appui à la microfinance et à catalyser les investissements en faveur du secteur privé et les financements commerciaux.

Au titre de la politique commerciale, nous nous employons à garantir un accès continu aux marchés traditionnels, à créer de nouvelles perspectives pour les exportateurs de l'OEACP et à faire en sorte que les relations commerciales stimulent la création d'emplois, la croissance et l'investissement.

Étant donné que 37 de nos 79 États membres sont de petits États insulaires en développement (PEID), nous travaillons à mettre en place un ordre commercial international garantissant un traitement juste pour tous les membres tout en établissant des règles de jeu équitables pour les PEID et les pays sans littoral.

Pour cette raison, nous continuerons de faire en sorte que l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) assure un certain équilibre dans la croissance du commerce mondial, de manière à prendre en considération les besoins de nos États en matière de développement économique.

Un tel objectif, nous en sommes convaincus, peut être atteint à travers un accès renforcé aux marchés, des règles équilibrées et des initiatives ciblées en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités.

Je voudrais saisir cette occasion pour mettre en lumière trois initiatives qui revêtent un intérêt particulier pour la région Pacifique :

1. Le **programme-cadre OEACP-UE pour les chaînes de valeur**, doté de 154 millions d'euros, à mettre en œuvre avec des partenaires à l'échelle nationale, régionale et internationale, qui vise à autonomiser les acteurs concernés tout au long de onze chaînes de valeur données en facilitant l'accès aux financements et au renforcement des capacités ;

2. La mise en place d'un **mécanisme d'alerte précoce pour les règles commerciales**, destiné à signaler les règles commerciales en préparation qui pourraient affecter l'accès des exportateurs de l'OEACP aux marchés de l'Union européenne. Ce mécanisme contribuera, in fine, à réduire la pauvreté, à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la sécurité sanitaire des aliments, en plus de favoriser la croissance durable et inclusive ; et
3. La création d'un **Forum des affaires de l'OEACP**, qui a pour objectif de permettre à notre secteur privé de contribuer pleinement à l'élaboration de politiques et de programmes en faveur de nos États membres. Le « Forum des îles du Pacifique » et « l'Organisation du secteur privé des îles du Pacifique », toutes deux des points focaux régionaux du secteur privé de l'OEACP, joueront, sans l'ombre d'un doute, un rôle de premier plan dans la création et le fonctionnement de cet organe majeur.

Alors que le monde se remet lentement de la pandémie de COVID-19, l'OEACP continue de soutenir son secteur privé. Notre ambition est de promouvoir des micro, petites et moyennes entreprises durables, compétitives et inclusives susceptibles d'attirer des investissements et de participer activement aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

Dès lors, nous nous efforcerons de promouvoir le partage d'expériences, la diffusion des meilleures pratiques, la coopération entre entreprises, et de stimuler les transferts de compétences et de savoirs entre les régions Afrique, Caraïbes et Pacifique et au sein de celles-ci.

L'OEACP s'engage à faire en sorte que les efforts visant à appuyer la compétitivité de notre secteur privé soient pleinement harmonisés afin de réaliser le programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable, l'Accord de Paris et « La Voie à suivre de Samoa », ce qui par ricochet, nous permettra d'atteindre les objectifs de l'Accord de Georgetown révisé et du futur accord de partenariat OEACP-UE.

Je souhaite plein succès aux travaux et aux résultats du présent symposium conjoint SFIP-CCI.